

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16245**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion et médiation de ressources documentaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Rennes II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

325 Documentation, bibliothèque, administration des données

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Il participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique documentaire de l'établissement.
 - Il gère et coordonne la participation à des réseaux documentaires.
 - Il assure le traitement documentaire des collections.
 - Il met en oeuvre des actions de valorisation de la politique générale de l'unité, adaptées à des cibles différentes.
 - Il adapte l'offre de services aux besoins et attentes des publics de l'unité
 - Il gère les outils de diffusion de l'information, évalue et suit leur évolution.
 - Il organise le travail en équipe dans l'intérêt du public, y participe et en suit la réalisation.
 - Il gère et suit le budget alloué à l'unité sous sa responsabilité.
-
- Participation à la conception des politiques documentaires.
 - Mise en oeuvre des procédures de management de l'information.
 - Conception et mise en place d'un système d'information complexe.
 - Mise en place d'une veille professionnelle en utilisant les outils du Web.
 - Réalisation des étapes de la chaîne documentaire: de l'analyse des besoins à la mise à disposition des usagers, traitement normalisé du document tout support.
 - Conception et mise en oeuvre des objectifs du service en les faisant partager aux membres de l'équipe.
 - Proposition et conception d'animations culturelles ou de valorisation des fonds.
 - Acquisition de capacités rédactionnelles et communicationnelles pour des fonctions d'encadrement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

-Domaine technico-professionnel : Code 32 (CNIS)

Communication et information

- Assistant-ingénieur documentaire des établissements de l'enseignement supérieur.
- Responsable de centre de documentation des institutions privées et publiques.
- Responsable d'unités des bibliothèques des grands établissements, des SCD et des BM.
- Chargé de mission de lecture publique des BDP.
- Médiateur documentaire.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UEF 1 : Connaissance des publics et médiation culturelle
Littérature jeunesse et animation en secteur jeunesse
Analyse des publics
Analyse des pratiques professionnelles
UEP1 : Techniques documentaires et exploitation de l'information
Traitement de l'information
Gestion du système d'information
Recherche d'information
Veille, services et produits documentaires
UEP2 Projet tutoré
UEL1 Anglais spécialisé
UEF2 : Culture et outils de communication
Techniques d'expression

Culture littéraire et historique
 Publication numérique
 UEF3 : Industries culturelles
 Histoire des médias
 Documentation et édition musicale et audiovisuelle
 Economie du livre
 UEP3 : Mise en oeuvre des missions et des projets
 Management et évaluation des collections
 Valorisation et numérisation des ressources documentaires
 Formation à la maîtrise de l'information
 Environnement juridique et institutionnel
 UEP4 : stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'universitaires
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'universitaires
En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle	X	oui
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques :

SUIO IP (Service Universitaire d'Information et d'Orientation et de l'Insertion Professionnelle) -

Place du Recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes

Cedex - Tél : 02 99 14 13 91 ou 87 - courriel : R2suiop@univ-rennes2.fr

<http://www.univ-rennes2.fr/>

Autres sources d'information :

Bureau REVA (Reprise d'Études et Validation des Acquis) -

Avenue Charles Tillon, CS24414, 35044 Rennes Cedex -

Tél : 02 99 14 20 38 - courriel : reva@univ-rennes2.fr

SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) - Place du Recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes

Cedex - Tél : 02 99 14 13 91 ou 87 - courriel : R2suiop@univ-rennes2.fr

Site Internet de l'Université Rennes 2 : <http://www.uhb.fr>

<http://www.uhb.fr/index.jsp>

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2, Campus Villejean

Place du Recteur Henri Le Moal

CS 24307

35043 Rennes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :